

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 27 FEVRIER 2018

OBJET / GAIA

**Elargissement de la  
voie avenue  
Bordart : décision  
après enquête  
publique**

-----  
**DATE DE CONVOCATION :  
DEIALDIAREN DATA :**  
20 février 2018  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien kopuru  
orokorra : 29

Nombre de présents /  
hor zirenak: 24

Nombre de votants /  
bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, Mme Corinne Othaceguy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, M. Camille Jenvrin, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Jean-Noël Magis à M. Pascal Bourguet, M. Peio Etchelecu à M. Patrice Dor, M. Roger Barbier à Mme Véronique Larronde, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Où il a été communiqué de M. Frédéric Bardin, adjoint, exposant qu'à la suite de la prise en considération, par délibération en date du 27 novembre 2017, d'une proposition d'élargissement de la voie communale n°72, Mme le Maire a fait procéder à une enquête publique par Mme IBARRART Evelyne, commissaire-enquêteur, désignée par arrêté du 8 décembre 2017.

Connaissance étant prise des diverses pièces du dossier recueillies à l'enquête qui a eu lieu du 26 décembre 2017 au 11 janvier 2018 ainsi que des conclusions du commissaire-enquêteur ;

Considérant qu'il a été satisfait à toutes les formalités prescrites par la loi ;  
Considérant qu'il est nécessaire d'élargir l'avenue Bordart sur certaines portions de celle-ci ;  
Considérant que le propriétaire cède pour l'euro symbolique le terrain d'assiette de la voie ;  
Considérant qu'aucune réclamation n'a été formulée à l'encontre du projet ;  
Considérant qu'une personne s'est présentée pour savoir si le tilleul situé en bordure de voie serait conservé ;  
Considérant que la commune ne prévoit pas de couper cet arbre ;  
Considérant l'avis favorable du commissaire-enquêteur ;

PAR CES MOTIFS,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE

- l'élargissement de la voie communale n°72 dite avenue Bordart, conformément au plan parcellaire ci-annexé ;
- l'acquisition pour l'euro symbolique des terrains nécessaires à cette opération, et leur incorporation dans le domaine public, savoir les parcelles AV 254, 258, 261 d'une surface totale de 270 m<sup>2</sup>

CHARGE Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de réaliser cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché  
Eliane NOBLIA



**Bernadette JOUGLEUX**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/02/2018